



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132331>

Département(s) de publication : **75, 22, 44, 56, 35, 29, 92**

Annonce n° **25-132331**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DGAMPA

Correspondant : MME Girard Noémie, Chargée de mission

Adresse : 1 Place CARPEAUX, 92055 LA DEFENSE CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0140817754

Courriel : noemie.girard@mer.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Rénovation de la tour de radar du Stiff à Ouessant (29).

Lieu d'exécution : Sans objet sans objet Tour du Stiff, 29242 Ouessant

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux mentionnés à l'article 5.4.1 du règlement de la consultation concernant la phase candidature. Le jugement des candidatures sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre d'importance décroissante : - Qualification et qualité de l'équipe candidate (50%) ; - Qualité des références fournies (notamment en matière de conception architecturale et technique et de travaux de bâtiments tous corps d'état) (50%).

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 26/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
DGAMPA-SNC1-2025-03-Stiff

Renseignements complémentaires : L'acheteur a fixé un minimum de capacité financière comme conditions de participation : un chiffre d'affaires minimal de 4M d'€ par an sur les trois dernières années ainsi que les qualifications suivantes : • OPQIBI 1219 : Ingénierie en génie civil et gros œuvre complexes, ou équivalent ; • OPQIBI 0612 : Evaluation environnementale des projets, travaux et aménagements, ou équivalent. Le jugement des candidatures sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre d'importance décroissante : - Qualification et qualité de l'équipe candidate (50%) ; - Qualité des références fournies (notamment en matière de conception architecturale et technique et de travaux de bâtiments tous corps d'état) (50%). Un maximum de deux (2) candidats sera sélectionné et admis à présenter une offre. A l'issue de la consultation, tous les candidats admis à participer à la phase offre et ayant remis des prestations répondant au programme mais non retenus bénéficieront d'une prime dont le montant est de 60 000 euros.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les conditions de présentation des candidatures sont énoncées à l'article 5 du règlement de la consultation.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/12/2025